



**PROJET DE RÉSOLUTION D'URGENCE No. 1)  
DISPOSITIONS TRANSITOIRES**

***proposé par le Conseil exécutif de l'ISP (EB-151)***

**Le 30<sup>ème</sup> Congrès mondial de l'Internationale des Services Publics (ISP),  
réuni à Genève, Suisse, du 30 octobre au 3 novembre 2017**

**PRÉCISE** que la composition des Comités exécutifs régionaux lors de la clôture du Congrès reste en vigueur jusqu'à l'organisation de leur première Conférence régionale respective.

En outre, le Congrès

**ENJOINT** l'EB de constituer un groupe de travail chargé de déterminer les procédures d'élection nécessaires afin de garantir le bon déroulement du processus d'élection requis dans le cadre des nouveaux Statuts, et de communiquer ces informations suffisamment à l'avance de la première Conférence régionale pour permettre la tenue des élections.

De plus, le Congrès

**DELEGUE** au Conseil exécutif le pouvoir d'élire les huit (8) représentant(e)s des jeunes travailleurs/euses qui occuperont les nouvelles positions au sein de l'EB qui seront créées à la fin du Congrès.